



REPERES 61

MARS 2025
NUMERO 44

FÉDÉRATION ORNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

SOMMAIRE

2. Edito

3-4. Ciné Ferté se présente

5. Lire et Faire Lire dans l'Orne
et Printemps de la diversité

6. La ligue de l'enseignement 150
ans d'éducation populaire et le
train du sommeil

7. Valeur de la République et
Laïcité

8. CESER

9. Evènements à venir

EDITO

Né·es ici ou venu·es d'ailleurs, uni·es contre le racisme !

« Nous ne voulons pas d'une société raciste. Ensemble, construisons la société dans laquelle nous voulons vivre, une société de tous les droits pour toutes et tous, une société de solidarité, de fraternité, de justice, et de respect des libertés. » (déclaration commune inter-associative du 18.12.2024)

Cette déclaration commune est plus que jamais d'actualité face aux attaques renouvelées contre les personnes étrangères avec ou sans papier, d'origine étrangère ou présentées comme telles.

Nous voulons, pour nous comme pour nos voisin·e·s, collègues de bureau, d'atelier, nos camarades d'amphi, pour notre médecin, notre boulangère, pour la copine ou le copain de classe de nos enfants... une réelle égalité des droits.

Nous ne concevons pas la société autrement que dans la fraternité qui est marquée sur le fronton des édifices publics, aux côtés de la liberté et de l'égalité. Nous ne concevons pas la société autrement que rassemblée par l'accès effectif à tous les droits, pour toutes et tous.

Les comportements racistes et xénophobes sont le quotidien pour tant de personnes aujourd'hui, du fait de leur origine, de leur couleur de peau, de leur religion. Les actes violents se multiplient, faisant vivre dans la peur, la souffrance, l'injustice d'un quotidien de discriminations.

Le quotidien, ce sont aussi les discours de haine désinhibés, les propos mensongers de responsables politiques et de médias contrôlés par des acteurs économiques disposant de moyens considérables, qui stigmatisent des populations et des quartiers et manipulent les chiffres.

La circulaire Retailleau s'inscrit pleinement dans cette approche, repoussant les personnes sans-papiers dans la clandestinité et la surexploitation dans l'emploi, imposant un durcissement des conditions de la régularisation de leur droit au séjour, et ouvrant des possibilités supplémentaires d'expulsions.

Le même ministre ainsi que des médias d'extrême droite s'en prennent aux associations et syndicats qui soutiennent les personnes étrangères, mettant en péril leur rôle crucial pour la démocratie, l'Etat de droit et l'inclusion sociale.

Le Premier ministre lui-même reprend les formulations stigmatisantes de l'extrême droite, faisant des personnes d'origine étrangère les boucs émissaires de tous les maux la société.

Ces discours publics, allant jusqu'à remettre en cause le droit du sol, cherchent à nous opposer les un·e·s aux autres alors que nous partageons les mêmes aspirations au bien-être, à la justice économique et sociale, et à l'égalité des droits. L'absence d'accès aux droits des uns n'a jamais donné plus de droits à d'autres !



Ciné Ferté se présente...

Cinéma Gérard Philipe - La Ferté-Macé - Ciné associatif depuis 2013

Le cinéma Gérard Philipe de La Ferté-Macé participe à l'animation culturelle de son territoire depuis 30 ans. En 2024, ce sont 1 065 séances de cinéma qui ont été proposées aux 19 529 spectateurs accueillis.

Histoire :

Le projet culturel municipal des années 90 a permis la création d'une médiathèque et d'une salle de spectacle dédiée au cinéma qui compte à ce jour 150 places. D'abord géré par l'Office Fertois de la Culture et des Loisirs en 1995, le cinéma est, depuis le 31 août 2013, sous la responsabilité de l'Association Ciné Ferté.



L'Association :

L'Association résulte d'une volonté citoyenne de bénévoles qui se sont engagés pour gérer, programmer, animer une activité cinématographique sur leur territoire. Aujourd'hui, elle se compose de 35 bénévoles avec 3 salariés (soit un 1,6 ETP).

Pôle culturel :

La salle de cinéma Gérard Philipe et la Médiathèque forment un espace culturel vivant au coeur de la ville de La Ferté-Macé, où se croise un public varié. Le cinéma accueille aussi bien un très jeune public que des passionnés attirés par un cinéma classé Art et Essai avec trois labels (Jeune Public, Répertoire et Patrimoine et Recherche et Découverte).



Collaboratif :

Le cinéma de la Ferté-Macé fait partie du réseau de diffusion de films Génériques en Normandie. S'appuyant sur l'expertise de La Ligue de l'Enseignement mais aussi d'autres acteurs majeurs de notre région tel que Macao, Ciné Ferté a durant toutes ces années développées des partenariats au niveau local notamment avec la CI-MADE, le Planning Familial, l'Unafam ou encore Orn'En Ciel plus spécifiquement



Loisirs et éducation :

Une offre cinématographique, de divertissement, est destinée au grand public, mais pas seulement. Le cinéma a pour projet l'éducation à l'image en accueillant des jeunes enfants, des collégiens et des lycéens à travers des animations proposées dans le cadre de dispositifs tels que : Ciné Filou Goûter, Ciné Filou Orne, Clap ou pas clap, ou encore des séances spécifiques comme celle identifiée comme Ciné Lycéens.

Engagement :

L'Association accueille, aux côtés des salariés, des bénévoles qui assurent les deux tiers des séances ouvertes au public. Devenir bénévole à Ciné Ferté s'est donner de son temps, partager une passion et contribuer à la vie culturelle locale dans un projet partagé.

Programmation :

La salle Gérard Philipe a présenté au public 389 films en 2024. La programmation est communiquée régulièrement dans la presse écrite locale, sur les réseaux sociaux, sur son site (lui-même conçu et géré par un bénévole) ou encore par la diffusion d'un programme et de flyers.

Notre ligne éditoriale se définit autour d'un projet humaniste et inclusif notamment avec l'organisation de la Semaine du handicap en mars, de la Semaine Arc en ciel en juin mais aussi d'autres événements qui contribuent à façonner l'identité de notre cinéma : La nuit Halloween et le ciné-Noël qui pendant les fêtes de fin d'année permet à tous de venir voir une sélection de films avec un tarif préférentiel. N'oublions pas le soutien patrimoine cinématographique avec l'adhésion au festival Play it again en septembre ainsi que le dispositif Classiques que grand écran.

Partenariat :

La Ligue de l'Enseignement et le réseau Générique ont permis au cinéma associatif Ciné Ferté de se développer dans un contexte où l'offre culturelle s'est beaucoup diversifiée. Mais, fort de ses partenariats avec les collectivités locales de La Ferté-Macé et de Flers Agglo, le cinéma a su se développer et nouer des relations privilégiées avec le tissu associatif local, comme les comités de jumelage : British cinéma et Deutscher film.



Programmation Dimanche 30 mars 2025



14h30



18h30



20h45

Contacts :

Pour nous joindre et vous accueillir :
La Présidente : Marie-Christine CHATEL
Les salariés : Cécile et Cédric - Tél : 02.33.38.29.02
Mail : cinemagerardphilipe@cineferte.fr
Site : <https://cineferte.fr> - Facebook - Instagram

Lire et Faire Lire dans l'Orne

« Le 17 mars, le coordinateur Lire et Faire Lire de l'Orne a eu le plaisir d'intervenir à la radio **ICI NORMANDIE** pour présenter le dispositif Lire et Faire Lire dans l'Orne. Cette initiative, portée par des bénévoles passionnés, vise à transmettre le goût de la lecture aux enfants à travers des moments de partage intergénérationnels.

Lors de cette émission, une bénévole engagée a également témoigné, illustrant par son expérience ce programme.

Parler de Lire et Faire Lire est essentiel pour sensibiliser le public et attirer de nouveaux bénévoles. En développant ce dispositif, nous favorisons l'accès à la lecture pour tous et renforçons le lien social à travers la transmission du plaisir des mots et des histoires.

Cette année, Lire et faire lire **célèbre son 25^e anniversaire** !! Sa création en 1999 à l'initiative d'Alexandre Jardin et Pascal Guénée. Le samedi 11 octobre à 11 heures, des lectures publiques de 25 minutes seront proposées par les bénévoles de Lire et faire lire.

L'association proposera une sélection des 25 livres jeunesse incontournables des 25 dernières années et a dévoilé un nouveau logo et une nouvelle charte graphique, symbolisant son engagement renouvelé envers la promotion de la lecture et la solidarité intergénérationnelle.

Depuis sa création, Lire et faire lire a mobilisé plus de 17 500 bénévoles qui interviennent chaque année auprès de 640 000 enfants dans 12 000 structures éducatives, culturelles et sociales. »



Printemps de la diversité

Le Printemps de la diversité débutera cette année le mercredi 14 mai 2025 à Alençon dans le quartier de Courteille (plateforme de sports du gymnase Poisson). De 14h à 17h, les associations et centres sociaux présents ainsi qu'un Accueil Collectif de Mineurs proposeront chacune et chacun un atelier ludique et festif adapté à tout public.

L'après-midi se terminera par un temps convivial autour d'un événement particulier.

Ce moment d'ouverture du Printemps de la diversité est gratuit et ouvert à toutes les personnes souhaitant partager ce moment ludique et d'informations sur la diversité.

Le Printemps de la diversité auquel s'associe une vingtaine d'associations et structures ornaïses se veut un temps commun de rencontres et d'éducation autour de la lutte contre toutes les discriminations (racisme, homophobie, handiphobie, sexisme, grossophobie...). Ces associations et structures vous proposeront dans un programme collectif ce qu'elles mettent en œuvre dans le cadre du Printemps de la diversité du 14 mai au 15 juin (jour de la Fête d'Ici et d'Ailleurs).

PRINTEMPS DE LA DIVERSITE
MERCREDI 14 MAI 2025
14h / 17h
Gymnase Poisson
ALENCON
entrée libre et gratuite

Suite à la réunion du collectif associatif, il a été décidé d'ouvrir une page « Printemps de la diversité de l'Orne » sur les réseaux sociaux.

Cette page a été ouverte : elle est dès à présent accessible. Elle a pour objectif d'accueillir toutes les initiatives des associations et structures qui participent au Printemps de la diversité 2025.



La ligue de l'enseignement - 150 ans d'éducation populaire

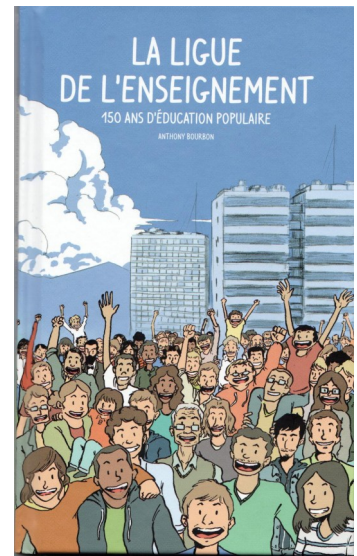
Les éditions du Pourquoi pas rééditent « La Ligue de l'enseignement, 150 ans d'éducation populaire »

La BD « La ligue de l'enseignement, 150 ans d'éducation populaire », écrite par Anthony Bourbon, en réimpression !

Cette bande dessinée réalisée en 2016 à l'occasion du Congrès des 150 ans de la Ligue est en réimpression par **les Éditions du Pourquoi pas ?**, éditions co-fondées par l'École Supérieure d'Art de Lorraine – site d'Épinal et la Ligue de l'enseignement des Vosges.

Elle retrace **avec talent et humour l'histoire dense et riche de la Ligue de l'enseignement**. 150 ans de luttes et de mobilisations de citoyen·nes qui ont façonné et façonnent toujours ce grand mouvement laïque d'éducation populaire.

Le conditionnement sera fait par carton de 20 exemplaires au tarif de 110 € le carton, frais de port compris (la contribution à Hello Asso n'est pas obligatoire et peut être annulée dans « modifier ma contribution »). Le volume d'impression sera défini à partir des pré-achats, alors ne tardez pas ! Vous avez **jusqu'au 11 avril** pour passer commande.

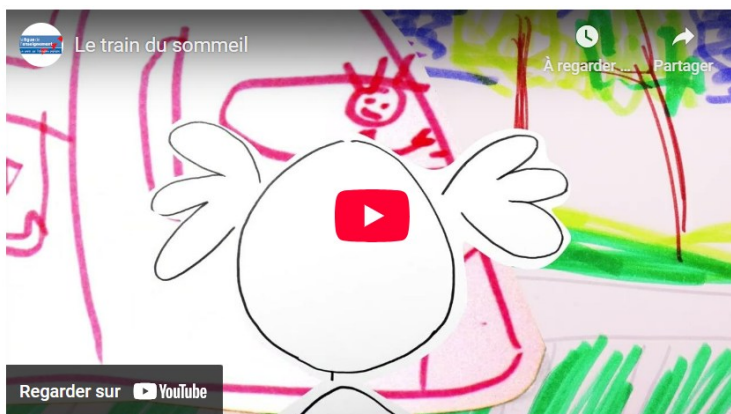


<https://www.helloasso.com/associations/editions-du-pourquoi-pas/boutiques/bd-la-ligue-de-l-enseignement-150-ans-d-education-populaire>

Le train du sommeil

Vulgarisation scientifique sur le processus d'endormissement et de sommeil de l'enfant de 3 à 5 ans

Le train du sommeil est un court métrage de vulgarisation scientifique en animation à destination des ATSEM, des animateur.ice.s et de l'ensemble de la communauté éducative. Elle synthétise le processus d'endormissement et les stades du sommeil chez les enfants de 3 à 5 ans.



<https://www.youtube.com/watch?v=tqUlnQdDJKo>

Pour aller plus loin

Des ressources de l'Assurance Maladie sur l'évolution par étapes du sommeil de l'enfant dès la naissance -

<https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/troubles-sommeil-enfant/sommeil-enfant-evolution-etapes>

Le sommeil, comment ça marche? Une vidéo de Lumni

<https://www.lumni.fr/video/le-sommeil-comment-ca-marche>

Formation des acteurs publics et associatifs aux Valeurs de la République et à la Laïcité : un dispositif pour renforcer l'unité nationale

Le gouvernement a lancé en 2015 un dispositif de formation à destination des acteurs en contact direct avec le public, afin de renforcer la sensibilisation aux valeurs de la République et à la laïcité. Ce programme s'adresse aux agents publics, animateurs socio-culturels, bénévoles d'associations, travailleurs sociaux, et tout autre professionnel ou bénévole impliqué dans l'accueil et l'accompagnement de la population.

Ce dispositif, soutenu par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), vise à doter ces acteurs de compétences et d'outils pour garantir l'application des principes républicains au quotidien, notamment la liberté de conscience, l'égalité de traitement, et le respect de la laïcité. Dans un contexte où les tensions sociales peuvent parfois interroger la cohésion républicaine, cette initiative entend renforcer la pédagogie autour des valeurs fondamentales de la République, tout en offrant un cadre adapté aux réalités des différents publics.

Les acteurs en contact avec le public jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'unité nationale. Leur mission est de faire vivre les valeurs de la République au quotidien, en garantissant une égalité d'accueil, de respect et de traitement pour tous. Cette formation est un outil indispensable pour assurer l'application de la laïcité dans toutes les interactions sociales.

Une formation adaptée aux divers publics

Ce programme de formation se distingue par son approche pluraliste et pragmatique, prenant en compte les spécificités des métiers des agents publics, des animateurs socio-culturels, et des bénévoles. Les formations sont conçues de manière à répondre aux défis rencontrés par ces professionnels dans leur travail quotidien, en abordant des questions telles que l'égalité d'accès aux services publics, la gestion des différences religieuses, la prévention des discriminations et le respect des principes républicains.

Les participants ont accès à des sessions interactives, incluant des études de cas, des ateliers de réflexion et des simulations de situations concrètes. Ces modules sont animés par des formateurs habilités, pour offrir des perspectives variées et adaptées aux réalités de terrain.

"Nous voulons que chaque agent, chaque animateur ou bénévole puisse appréhender et appliquer les valeurs de la République avec sérénité et confiance, même dans les situations les plus complexes. La laïcité, par exemple, est parfois mal comprise ou mal interprétée. Nos formations permettent de clarifier les enjeux et de donner des outils concrets pour garantir le respect de la neutralité religieuse tout en respectant la diversité des croyances."

AGENDA DES FORMATIONS

DANS L'ORNE

- ◆ 5 et 6 juin 2025 à Argentan
- ◆ 29 et 30 septembre à Alençon
- ◆ 6 et 7 novembre à l'Aigle
- ◆ 8 et 9 décembre à Flers

N'hésitez pas à vous inscrire lien ci-dessous :

<https://formation-laicite.anct.gouv.fr/>



Des objectifs de cohésion sociale et de respect des principes républicains

Le principal objectif de ce programme est de garantir une égalité de traitement pour tous les citoyens, indépendamment de leurs croyances religieuses ou de leur origine, et d'assurer que la laïcité soit vécue comme un principe d'unité et non de division. Le programme met l'accent sur le rôle de chaque acteur public ou associatif dans la lutte contre les discriminations et la promotion du vivre-ensemble.

Un dispositif soutenu par les collectivités locales et les associations

Outre les agents publics, ce programme s'adresse également aux animateurs socio-culturels et bénévoles, acteurs essentiels dans les quartiers, les maisons de la culture, ou les associations de solidarité. Ces formations sont soutenues par de nombreuses collectivités locales et associations, qui reconnaissent l'importance d'inculquer les valeurs républicaines au plus grand nombre.

« Ce programme est une étape essentielle pour renforcer l'unité de notre société. La laïcité et les valeurs de la République doivent être comprises et partagées par tous, et ce dispositif est un moyen concret de les transmettre aux acteurs qui œuvrent chaque jour pour la cohésion sociale »

Un amendement visant à la suppression des CESER vient d'être adopté le 24 mars en commission spéciale, chargée d'examiner le projet de loi de simplification de la vie économique. Il sera présenté en séance publique à l'assemblée nationale, à partir du 8 avril prochain.

Sans aucune concertation avec les 80 organisations représentant l'ensemble des corps intermédiaires qui les composent, ni avec les Présidentes et Présidents de Région, les CESER se retrouvent assimilés à une remise à plat des opérateurs de l'État, alors même qu'ils n'en relèvent pas, puisqu'ils sont liés au fait régional, institués par les lois de décentralisation de 1972.

Au moment où la grande majorité des élus réclame à cor et à cri une nouvelle étape de décentralisation, où chacun aspire à associer davantage la société civile dans le cadre d'une démocratie permanente, il est paradoxal d'organiser la suppression des seules instances représentatives qui la représentent en régions et dont les objectifs affichés il y a 50 ans sont plus que jamais d'actualité :

*Proposer une démocratie plus large, au-delà des seules élections,
Permettre un dialogue structuré et continu entre l'exécutif régional et les forces vives du territoire,
Constituer un thermomètre des tensions sociales et économiques et être un lanceur d'alertes capable de détecter les signaux faibles du territoire et de sa communauté.*

Alors que les lois NOTRe de 2015 et 3DS de 2022 ont renforcé les missions des CESER en matière de prospective et d'évaluation des politiques publiques, qu'ils sont désormais capables de faire remonter les attentes des citoyens par la gestion de pétitions complémentaires aux avis des organisations, les CESER sont une instance capable de recréer du lien, de répondre aux attentes de redevabilité exprimées par les citoyens et de produire du commun sur une vision de long terme en dehors de toute logique partisane.

Dans quelle autre instance voit-on des propositions construites et votées à la fois par des employeurs et des syndicats de salariés, des agriculteurs et des représentants du monde de l'environnement, au service des politiques publiques régionales ?

Certes, tout n'est pas parfait dans le fonctionnement des CESER, comme dans toute organisation institutionnelle. Mais remettre en cause leur existence pour un motif purement budgétaire, alors qu'ils représentent en moyenne moins de 0,1 % du budget régional, paraît disproportionné.

Ce n'est pas la suppression des CESER qui est notre sujet. Ce qui nous interroge profondément, c'est que notre pays et nos territoires tiennent grâce à l'engagement quotidien des entreprises, de leurs salariés, des associations, de la société civile organisée dans son ensemble. Que ces forces vives puissent participer à l'action publique régionale est non seulement légitime, mais nécessaire.

Les CESER ne remplacent pas les élus. Ils les accompagnent. Ils enrichissent la décision publique, en apportant une lecture plurielle, des expertises croisées, et une vision de long terme.

Il est en effet rare de trouver une instance capable de mettre de côté les intérêts catégoriels des organisations qui la composent pour défendre un intérêt collectif, construit dans la diversité et proposé aux élus pour le transformer en intérêt général. C'est le principe même d'un fonctionnement efficace entre une assemblée consultative et une assemblée politique, qui fait la force et la complémentarité de notre démocratie. Dans certaines régions, jusqu'à 60 % des propositions émises par les CESER sont reprises.

Plutôt que de fragiliser ce lien entre la société et l'action publique, nous devrions collectivement le renforcer.

Evénements à venir...

JEUDI 10 AVRIL
10H À 16H30

VIENS DÉCOUVRIR L'UFOSTREET !




TOURNOI UFOSTREET, DEUX CATEGORIES: 11-14 ET 15-17 ANS
VILLAGE SPORTIF OUVERT À TOUS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION: 

GYMNASÉ ANDRÉ JIDOUARD
4 RUE CHARLOTTE CORDAY, 61200 ARGENTAN

 **SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE**

La FOL27 vous invite :

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Les rencontres de l'éducation et de la prévention

Eduquer, prévenir, bâtir ensemble.

Co-construction d'une Charte de l'Éducation

Définir ensemble les valeurs et outils essentiels pour une éducation adaptée aux défis d'aujourd'hui.

Prévention et Cohésion Sociale

Explorer comment la prévention et l'éducation peuvent renforcer le vivre-ensemble et la sécurité.

Clôture et Engagements Concrets

Traduire les réflexions en actions concrètes et construire des synergies durables.

Bonus
A partir de 18h30
Apéro dînatoire un moment de partage et de rencontres pour prolonger les discussions dans une ambiance détendue.

Repas offert

Jeudi 17 Avril 2025 | de 8h30 à 18h30 | Salle Gérard Philippe
2 rue de la Poste, 27930 Gravigny

Tarif : Participation libre

Réservation sur : 

Repères 61 est envoyé à toutes les mairies du département, à tous les établissements scolaires publics de l'Orne (écoles, collèges, lycées), aux associations affiliées à La Ligue de l'enseignement de l'Orne, aux services civiques, aux juniors associations, aux bénévoles de Lire et Faire Lire aux personnels de La Ligue de l'enseignement de la Normandie...

FÉDÉRATION ORNE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

FÉDÉRATION DE L'ORNE

4, LE BOIS DES CLAIRETS 61000 ST GERMAIN DU CORBEIS

TEL : 02.33.82.37.80 FEDERATION61@LALIGUENORMANDIE.ORG

ISSN 2534-7918 DIRECTEUR DE PUBLICATION : CHRISTIAN ROUSSELIN